

■ SFL - DISTRIBUTION DE 0,70€ PAR ACTION

Paris, le 23 septembre 2011 - Le Conseil d'administration de SFL, qui s'est réuni le 23 septembre 2011 sous la présidence de Monsieur Juan-José Brugera, a approuvé le principe d'une distribution de 0,70 € par action d'un montant identique à celui versé en décembre 2010.

L'assemblée générale appelée à statuer sur cette distribution qui sera prélevée sur le poste Prime d'Emission est convoquée pour le 4 novembre 2011, le paiement devant intervenir le 14 novembre 2011.

SFL confirme ainsi la régularité de sa politique de distribution.

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de 3,2 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

